Prévenir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Fiche technique

Secteurs
Tous secteurs

Public
Salariés de la Branche

Durée
environ 3 heures (dont 1h de classe virtuelle)

Coût
100 % pris en charge sur les fonds mutualisés de l'OPCO Santé

Lieux & dates

➲ **Groupe 1**
LES INSCRIPTIONS S'EFFECTUENT UNIQUEMENT VIA LA PLATEFORME DEDIEE (LIEN DIRECT DANS LE CONTEXTE)

Interlocuteur Opco Santé

OPCO Santé
plateforme.lms@opco-sante.fr

Interlocuteur OF

ASKORIA

Intervenant

➲ **Margot PIC**
Juriste

Contexte

L'OPCO Santé se doit d'être au plus près de vos besoins, vous qui êtes en première ligne pour accompagner les personnes fragilisées. C'est pourquoi depuis la crise sanitaire, l'OPCO Santé a mobilisé son énergie et ses ressources pour être en capacité de vous proposer une offre de formation à distance :

https ://elearning-opco-sante.fr/

Pour vous inscrire à la thématique décrite dans la présente fiche, veuillez-vous inscrire directement sur la plate-forme de formation à distance :

https ://elearning-opco-sante.fr/enrol/index.php ?id=106

Objectifs

➲ **Identifier** les acteurs pour la prévention du harcèlement sexuel ou agissements sexistes

➲ **Cadrer et suivre** les procédures mises en place dans le signalement des situations de harcèlement sexuel ou d'agissement sexistes

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Cette formation se compose de trois modules de formation d'une durée estimative de 3 heures.

Une classe virtuelle en fin formation est également proposé afin d'échanger pour aller plus loin sur la notion de harcèlement sexuel et d'agissement sexistes.

Elle fait l'objet d'un certificat de réalisation remis aux stagiaires à l'issue.